



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

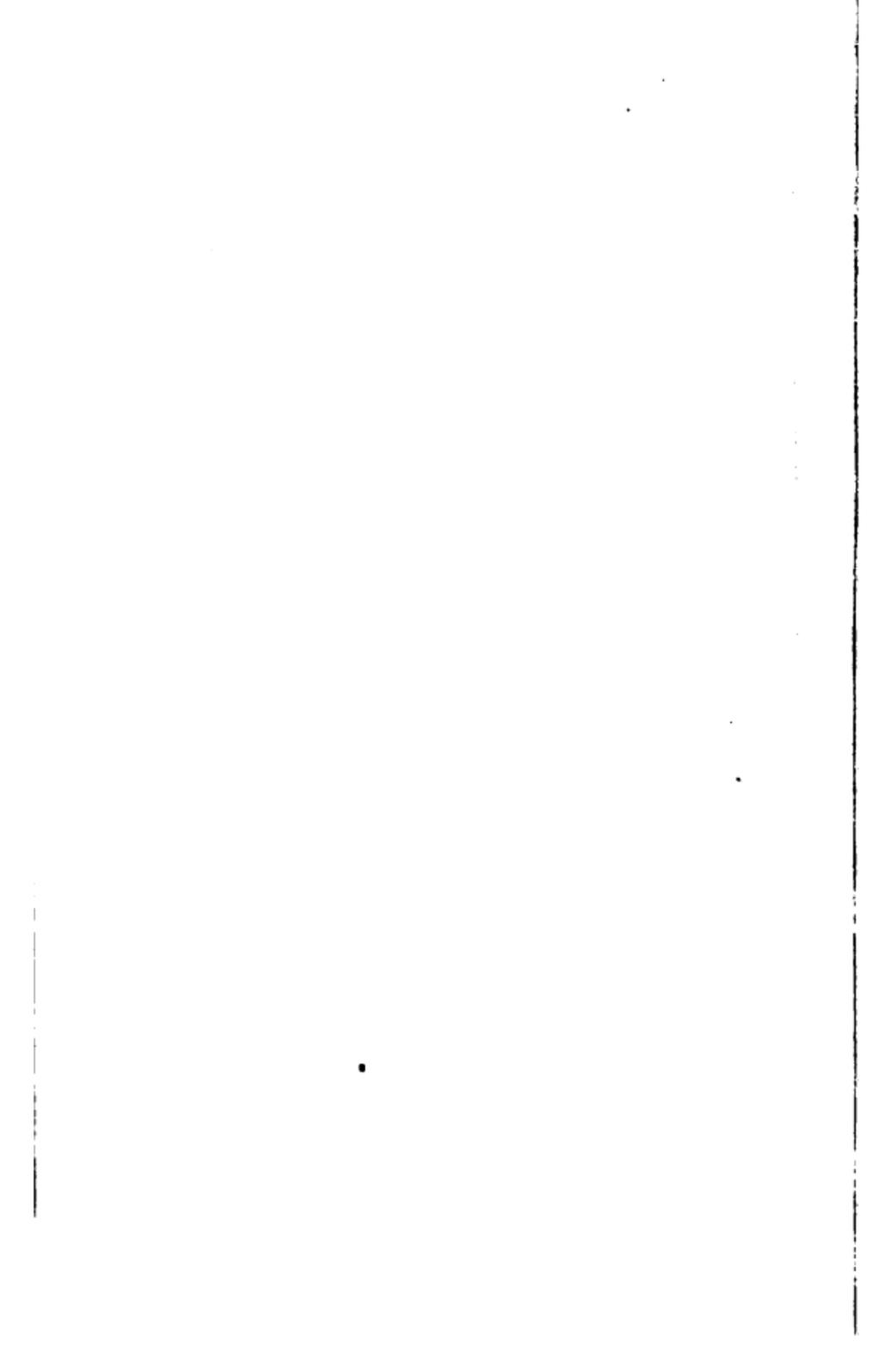
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

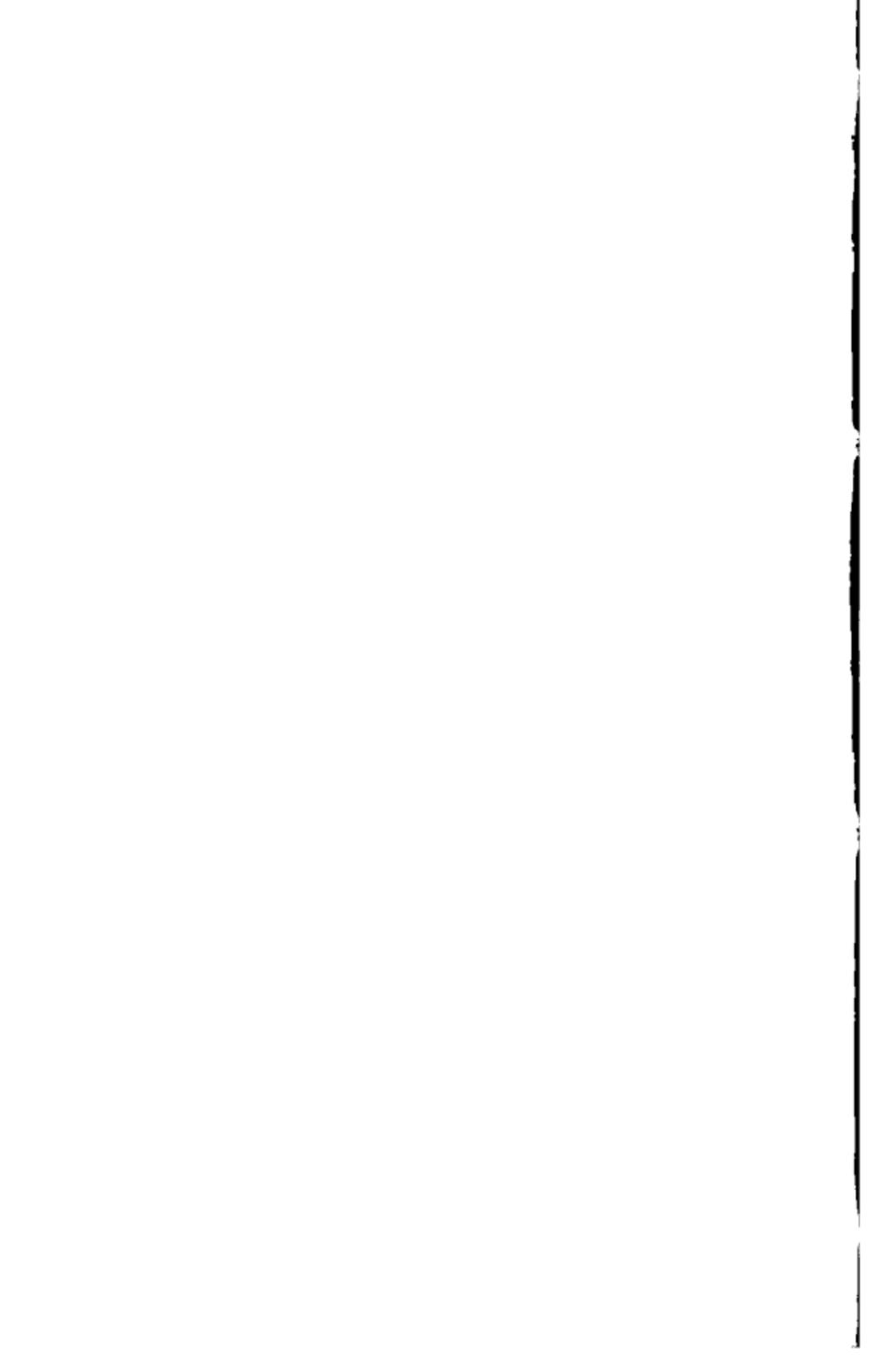
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



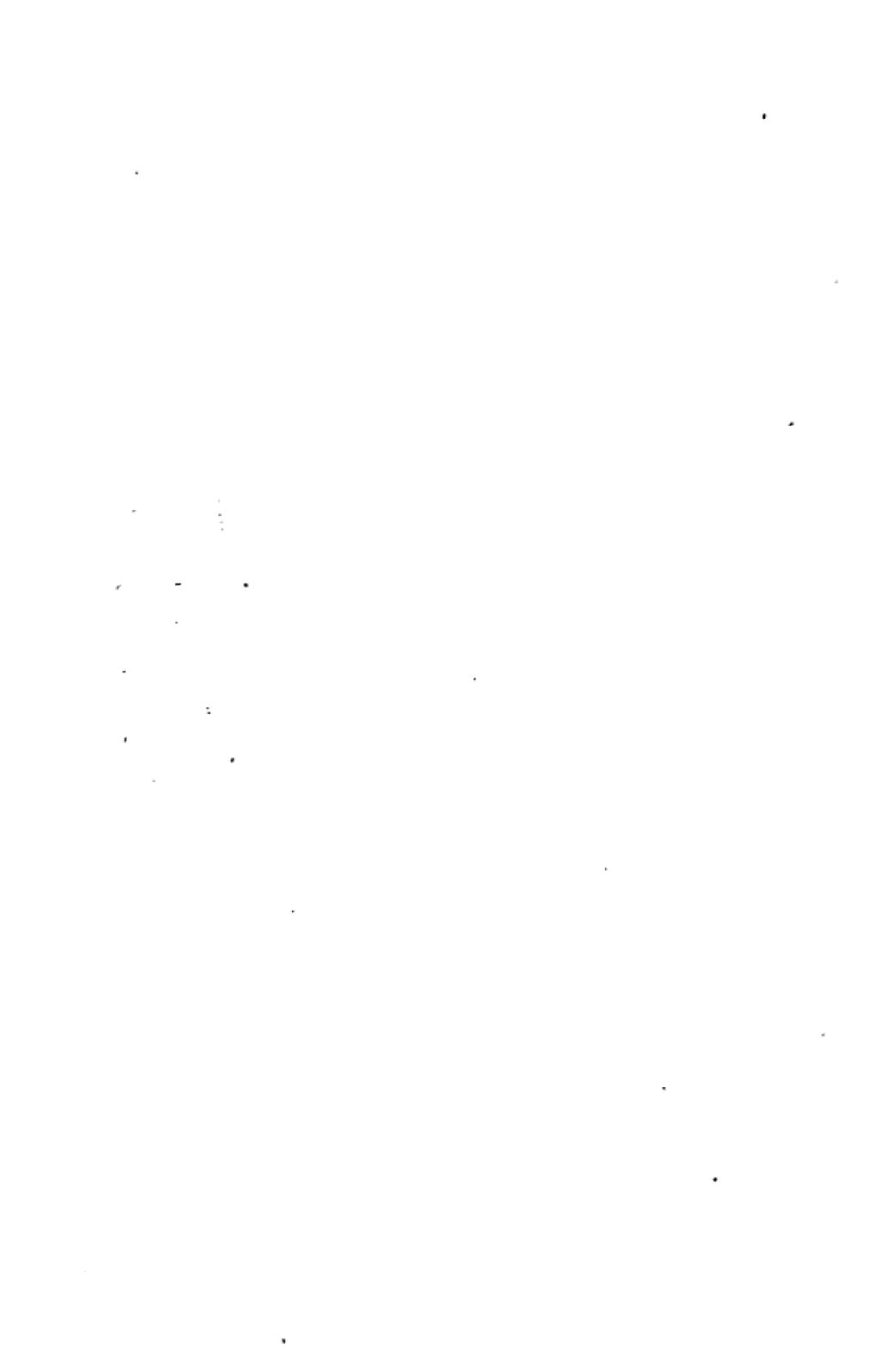
NGZ
HUTTEN





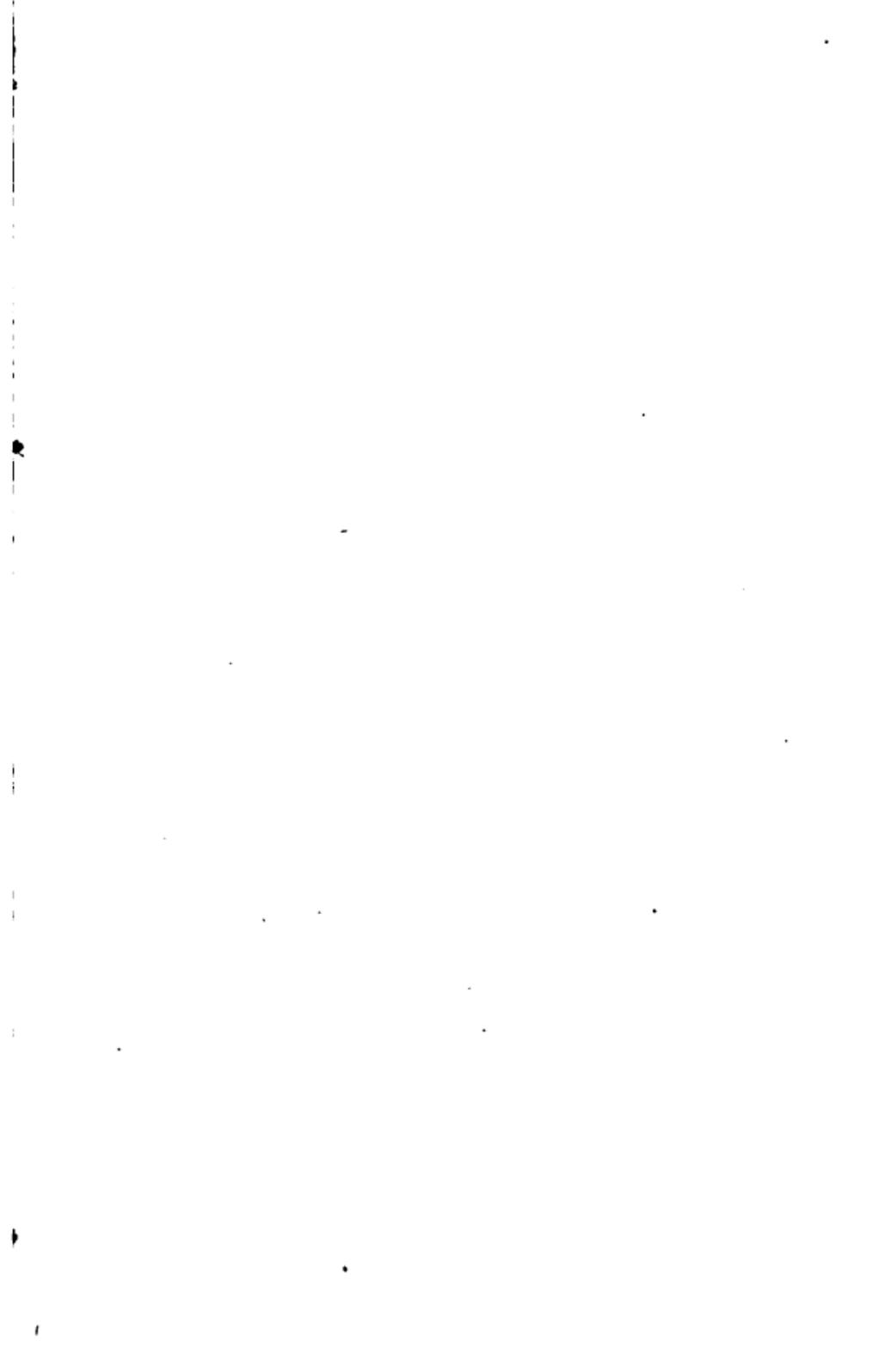
ARMINIUS

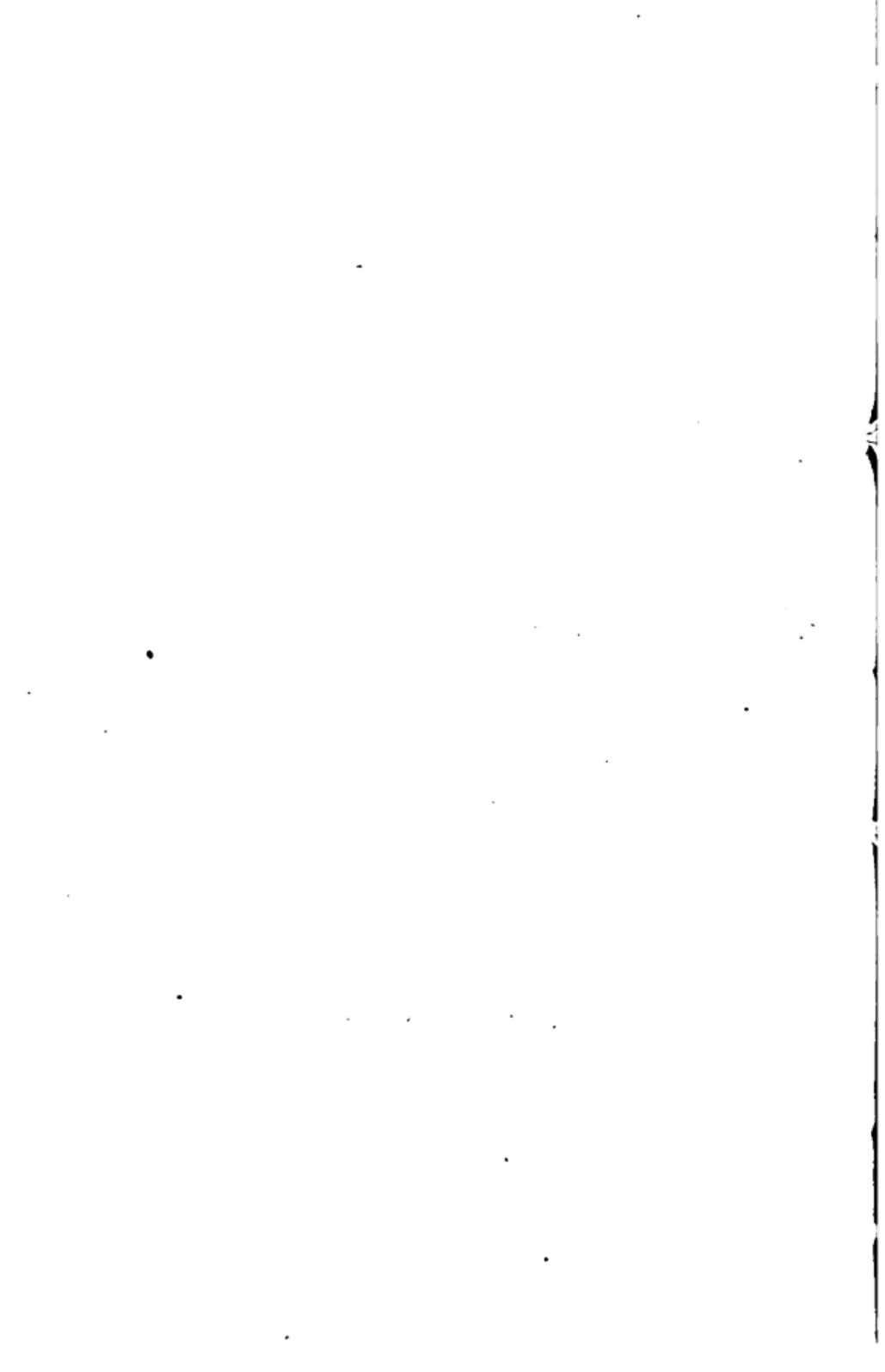






J. DELAFRE





Arminius

DIALOGUE

PAR

ULRICH DE HUTTEN

Traduit en Français pour la première fois
Texte Latin en regard

Par Edmond THION

Frontispice gravé à l'eau-forte par J. AMIOT



PARIS

Isidore LISEUX, Éditeur

Rue Bonaparte, n° 2

1877 W



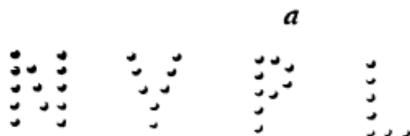


Au mois d'août 1875, ont eu lieu à Detmold, en Westphalie, de grandes fêtes pour l'inauguration de la statue colossale d'Arminius ou Hermann, qui extermina les légions de Varus, l'an 9 avant Jésus-Christ, dans la forêt de Teutobourg.

La statue de cet homme qui, au moment d'attaquer les Romains, manquait du fer nécessaire à la fabrication des traits, est en fer et pèse 150,000 livres (1).

Au dire des journaux, l'empereur Guillaume et le prince de Bismarck (l'un empereur et l'autre prince de fraîche date) ont assisté à la cérémonie. Ils ont bien fait : car ils ont honoré en Arminius celui qui, vingt siècles avant eux, avait tenté l'œuvre qu'ils venaient de réaliser (avec l'aide de Dieu et des canons Krupp), c'est-à-dire la fusion

(1) Le dessin de cette statue, que nous donnons ici en guise de frontispice, est apparemment le premier qui ait été publié en France.



sous un empire unique de toutes les races de la vieille Germanie.¹

L'histoire a jugé sévèrement Arminius. Après avoir affranchi ses concitoyens du joug de l'étranger, il voulut leur imposer son propre joug. Ses concitoyens le mirent à mort.

Mais ce n'est pas un morceau d'histoire que nous donnons à nos lecteurs : c'est l'œuvre posthume d'un écrivain dont l'Allemagne est justement fière. Ulrich de Hutten, homme d'épée autant que de plume, auxiliaire de Zwingle et de Luther, génie précurseur de toutes les idées de réforme et de liberté, s'est complu à élever à Arminius un monument bien autrement impérissable que celui dont il est parlé plus haut. Exaltant surtout le libérateur, il nous le montre, sans autres ressources que celles de son courage et de son audace, levant une armée, combattant à outrance contre des forces supérieures, souvent vainqueur, jamais complètement vaincu, et finissant par chasser les Romains.

Malheureusement, ici encore, la médaille a un revers. Il n'est pas douteux, en effet, qu'en composant ce dialogue, où le guerrier Teuton réclame, ou plutôt s'adjuge si



IN HUTTENI

ARMINIUM

EOBANUS HESSUS



*Tot sua stat populis gestarum gloria rerum
Salva, suum tot adhuc secula nomen habent ;
Audet adhuc veteres reminisci Roma triumphos,
Et mortis quadam vivere parte suæ.
Quæ nequit ipsa suas ostendere Troja ruinas,
Meonio clarum carmine nomen habet.
Invida non totas merserunt funera Thebas,
Vivit adhuc Spartæ non moriturus honor.
Nondum Palladiæ prorsus cecidistis Athenæ,
Quidquid et eximiæ Græcia laudis habet.
Integra floret adhuc Pellææ gloria gentis,
Persarum nomen fama superstes habet.
Innumeræ gentes aliæ sua nomina servant,
Quasque supervacuum, quasque referre mora est.
Una suæ merito fraudata est laudis honore
Semper, et incelebris Teutonis ora fuit.
Cur ita? quæ nobis res hunc invidit honorem?
Fida alibi, cur hic fama maligna fuit?
An quia non rebus clari, non Marte potentes?
An quia nos victos sæpe fuisse pudet?
Non ita, nam rebus nec clarior ulla per orbem
Gens fuit, aut ullo tempore victa minus.
Cur igitur? quia non rebus, sed nomina rebus
Quæ facerent, scriptis nos caruisse liquet.
ræcipue cum floreret Germanica virtus,*



SUR
L'ARMINIUS
DE HUTTEN

PAR IOBANUS DE HESSE



Tous les peuples conservent intacts leurs gloires,
Chaque siècle a ses noms illustres;
Rome ose encore rappeler ses vieux triomphes
Et vivre, en quelque sorte, de sa mort;
Troie, qui ne peut pas même montrer ses ruines,
Garde un nom, grâce au poëte Méonien;
Des cendres jalouses n'ont pas tout à fait enseveli
Thèbes;

Le renom impérissable de Sparte vit encore :
La ville de Pallas, Athènes, n'est pas tombée tout à
fait

Et la Grèce conserve un peu de son ancien éclat;
La gloire de la race de Pélée reste florissante;
La postérité a respecté le nom des Perses;
D'innombrables nations sont encore illustres,
Il est inutile et superflu de les citer toutes :
Une seule est frustrée de la gloire qui lui était due :
C'est la Germanie, dont nul n'a parlé.
Pourquoi? qui nous prive de cette récompense?
Fidèle aux autres, la gloire nous a-t-elle trahis?
N'avons-nous rien fait? ne sommes-nous pas des fils
de Mars?

Ou bien rougissons-nous d'avoir été souvent vain-
cus?
Non. Dans l'univers entier nulle nation ne fut plus
grande,
Nulle autre n'a essayé moins de défaites.

*Et nondum hic nostras luxus haberet opes,
Tunc memoranda aliis nostri gessere parentes;
Tunc rerum virtus unica caussa fuit,
Tunc, quia scriptorum nos defecere labores,
Gloria Lethæas nostra subivit aquas.
Nondum tota tamen, quoniam (licet invida) no-
strum,*

*Non potuit totum fama tacere decus,
Et sparsim Romana suis ea littera rebus
Inseruit, quæ nunc pauca, sed apta, vides.
Atque ea si quæras, quæ sint et qualia, debes
Hutteni patriæ vindicis esse memor.
Is quæsitâ suis patriæ monumenta libellis
Edidit, et lucem jussit habere novam.
Nam quia sparsa aliis incognita quæque latebant,
Qui legeret rarus, quique teneret erat,
Ille suas patriæ laudes, atque eruta passim
Nomina digna legi, fecit ubique legi.
Equibus unus hic est, quem condidit ipse, libellus,
Sed non auspiciis edidit ipse suis.
Namque immatura præruptus morte, reliquit
Hunc quoque ceu partem funeris esse sui.
In quo si qua leges non qualia forte requiras
Parte bona veniam quo mereatur habet.
Condidit Huttenus, non edidit, ergo futurum,
Quod fuerat melius conjice quidquid erat.
Hunc tibi Mauritius gentili Huttenus honore
Fidus, ab æternis noctibus adseruit.
Hic ferus Arminius patriis qui victor in armis
Afflixit vires Martia Roma tuas.
Qui nisi adhuc juvenis periisset fraude suorum
Tu dominus Tyberi, Rhene, futurus eras.
Hunc quod habes patriæ, Lector studiose, libellum,
Hutteno debes munera prima tuo,
Alterâ Mauritio, Joachimo tertia, nobis
Quarta, aliquis nobis si locus esse potest.*

Pourquoi donc ? Nous ne manquons pas d'actions
d'éclat, mais de ceux

Qui les chantent ; nous n'avons pas eu d'historiens.
Alors que la race Allemande était en pleine floraison,

Avant que le luxe des richesses ne nous eût envahis,
Alors nos pères accomplirent des choses mémorables,

Alors la vertu seule faisait les héros ;
Et faute d'un historien qui chantât nos hauts faits

Notre gloire s'est noyée dans le Léthé.
Pas tout entière pourtant ; la renommée jalouse

Ne put taire tout à fait notre honneur
Et les annales Romaines l'ont cà et là relaté,

A regret, mais à propos, comme on peut le voir.
Mais si tu veux connaître vraiment nos hauts faits

Souviens toi de Hutten, le vengeur de la Patrie.
Ses livres lui ont érigé le monument qui lui manquait

Et l'ont entourée d'une nouvelle auréole.
Les vieux écrits épars, inconnus de la foule,

Peu de gens les lisaient ; nul ne les possédait :
Il a réhabilité nos gloires ; les noms effacés

Injustement, il les a fait lire à tous.
Cet opuscule est un de ceux qu'il a composés

Mais qui n'ont pas été mis au jour par lui.
Enlevé par une mort prématurée

Il l'a laissé comme une partie de ses dépouilles.
Si tu n'y trouves pas tout ce que tu cherches,

Que ce qu'il a de bon lui serve d'excuse.
Hutten l'a écrit, mais non publié ; tu peux croire

Qu'il l'eût rendu meilleur qu'il n'était d'abord.
Pour toi et pour l'honneur de son pays, Mauritius,

Ami de Hutten, l'a tiré des ténèbres de la nuit.
Voici donc ce fier Arminius, qui, en soulevant sa

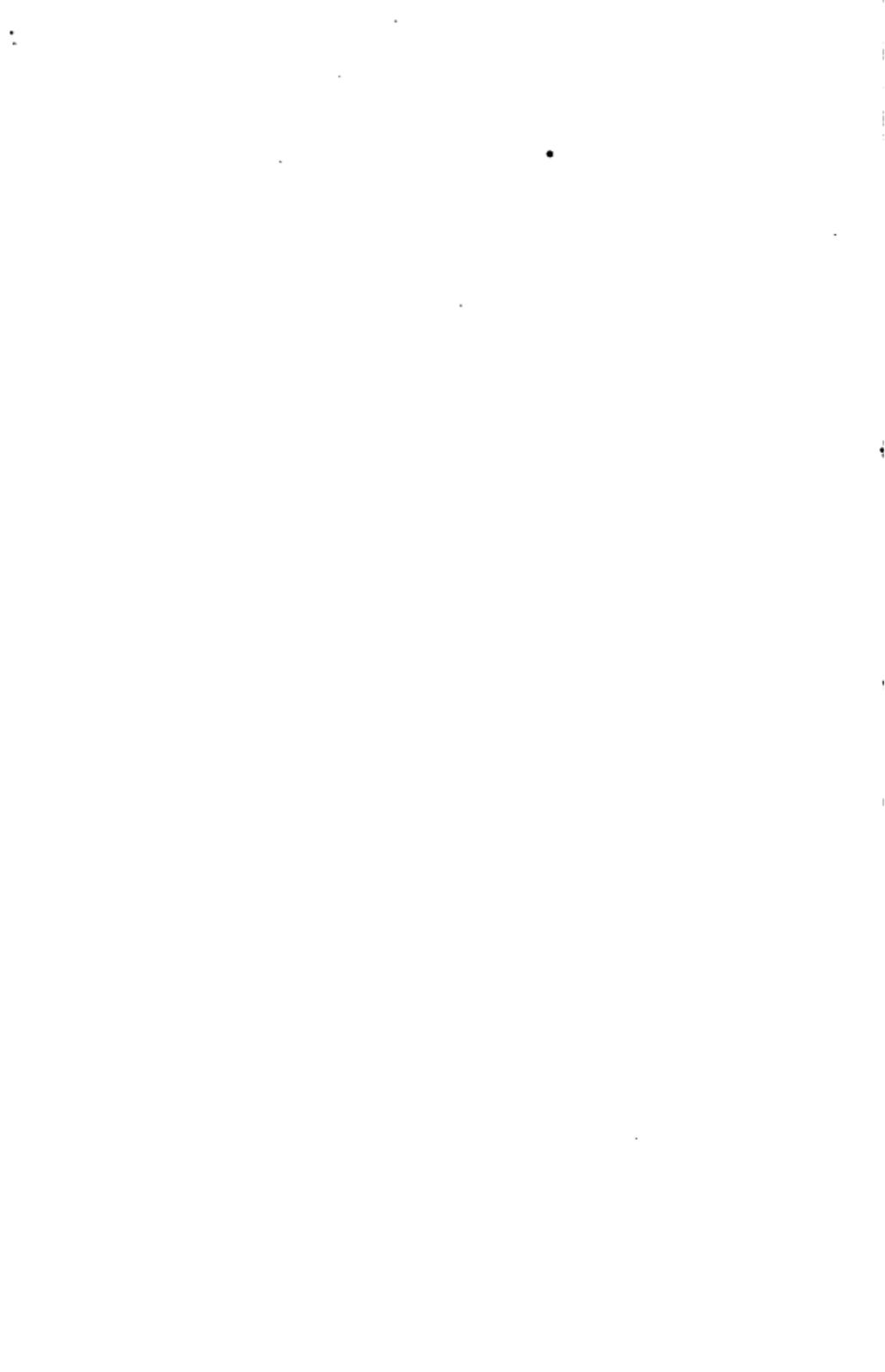
patrie,
Détruisit tes légions, ô Rome, fille de Mars !

S'il n'eût péri, jeune encore, victime de la perfidie
des siens,

C'est le Rhin qui eût dicté ses lois au Tibre.
Lecteur, si tu possèdes ce livre dédié à la Patrie,

Rends-en grâce d'abord à Hutten,
A Mauritius ensuite, à Joachim en troisième lieu,

A moi enfin, s'il reste une humble place.



ARMINIUS.



Arminius

DIALOGUS



INTERLOCUTORES

*Arminius, Minos, Mercurius, Alexander
Scipio
Annibal, Cornelius Tacitus*



ARMINIUS.

Hoc tandem iniquum est, o Minos, judicium, si fuit ullum unquam tuum.

MINOS.

Bona verba quæso, Armini : nam quæ hæc nova est calumnia quicquam justis-



Arminius

DIALOGUE



INTERLOCUTEURS

*Arminius, Minos, Mercure, Alexandre
Scipion*

Annibal, Cornélius Tacite



ARMINIUS.

MAIS enfin, Minos, ce jugement est inique! Est-ce bien toi qui l'as rendu?

MINOS.

Tout beau, Arminius, quelle est cette nouvelle calomnie? Minos le très-juste

simum injuste Minoem statuisse? quod illud vero est iudicium? dic agetum.

ARMINIUS.

Dabis hanc mihi veniam primum, si te offendit dicendi libertas mea. Germanis est peculiare hoc minus blande loqui, cum loquuntur libere et serio : queri me vero decet, quod, cum honorem habes, et veluti præmia statuis Imperatoribus qui ubique fuerunt optimis, ipsum me, quasi qui non vixerim, sic præteris. Jampridem enim sententiam ferente te, Imperatorum primus, toto Elysio campo et beatorum hac regione, pronunciatus est Alexander Macedo, ab eoque secundus honore Romanus Scipio, et tertius Carthaginensis Annibal. Solus in nullo ego habitus sum numero, qui tamen, si certandum mihi cum illis unquam putavissem, equidem in nullo posuerim dubio, quin, te iudice, principem locum obtinuissem.

MINOS.

Caussam profecto habes, Germane.

aurait jugé injustement? De quoi s'agit-il? Voyons, parle.

ARMINIUS.

Avant tout, tu me pardonneras si mon franc parler t'offense. C'est le propre des Germains de s'exprimer sans détours, lorsqu'ils parlent librement et sérieusement. J'ai lieu de me plaindre que, disposant des honneurs et des récompenses à décerner aux Chefs qui furent les plus dignes en tous pays, tu m'oublies, moi, absolument comme si je n'avais pas existé. Il y a longtemps, en effet, que parmi les Généraux qui vivent heureux aux Champs-Élysées, le premier rang, de par ta sentence, est assigné au Macédonien Alexandre, le second au Romain Scipion et le troisième au Carthaginois Annibal. Moi seul, je n'ai pas eu de place marquée. Cependant, si j'avais pu soupçonner qu'il y eût à choisir entre eux et moi, je n'eusse, en vérité, fait aucun doute que, t'ayant pour juge, j'eusse obtenu la première.

MINOS.

Oui, c'est une cause à plaider, Ger-

Sed cum hoc illi certamen apud me inirent, quid non admonebas me ipse quoque?

ARMINIUS.

Quia neque putavi quicquam licere ulli hic ambire, neque unquam dubitavi, quod in vita bene aut male quis meruerit, summa in omnes æquitate abs te distribui.

MINOS.

Neque non fit hoc sedulo : sed iudicamus secundum confessa plerumque hic, fitque copia dicendi quod in rem suam quilibet arbitratur; cætera facile transimus occupati, præsertim ad ambitionem quæ sunt, nisi postulati, negligentes : vides enim negotiorum quæ sit moles, quod iudiciorum onus, quam varium et multiplex, deinde otii quam arcta sint tempora. Quanquam si recordatus fuisssem, quod nunc redigis in memoriam mihi, vocassem ultro et cum aliis audissem.

main. Mais quand ils ont porté ce débat devant moi, pourquoi ne pas m'avoir averti?

ARMINIUS.

J'étais loin d'imaginer que personne pût y prétendre, et je ne doutais pas non plus de ta suprême équité pour faire la part de chacun, selon que, durant sa vie, il a bien ou mal mérité.

MINOS.

C'est notre plus grand soin. Mais la plupart du temps nous jugeons ici selon les déclarations qui nous sont faites, et chacun est libre de dire ce qu'il croit utile à sa cause. Nos occupations nous font négliger le reste et surtout les questions de préséance, à moins d'en être sollicités. Car tu vois la masse de nos affaires, quel fardeau multiple et varié de jugements nous accable et combien est court pour nous le temps du repos. Si pourtant je m'étais rappelé ce qu'à présent tu me remets en mémoire, je t'aurais convoqué spontanément et entendu avec les autres.

ARMINIUS.

Et non audies nunc, revocatis huc de quibus nuper judicasti?

MINOS.

Quid ni audiam? Accerse huc ad nos Imperatores, Mercuri, qui de præstantia in re militari et bellica contenderunt paucos ante dies.

MERCURIUS.

Treis illos? memini. En adsunt.

MINOS.

Hic ille est, optimi, vetus Germanorum dux Arminius, qui pro libertate cum Romanis certavit olim et vicit, cumque vos audiat de Imperatoris præstantia contendisse, ac sententiam ea super re tulisse me, indigne asserit se præteritum ibi : habet enim quæ cum afferet, ostensurum se putat, neminem rectius hanc ad palmam pervenire.

ARMINIUS.

Eh bien, ne veux-tu pas m'entendre maintenant et rappeler devant toi ceux que tu as dernièrement jugés?

MINOS.

Pourquoi non? Mercure, amène ici ces Généraux qui, il y a quelques jours, se sont disputé la prééminence pour faits d'armes et de guerre.

MERCURE.

Ils étaient trois? Je m'en souviens. Les voici.

MINOS.

Cet homme ici présent, illustres personnages, c'est Arminius, le vieux chef des Germains qui, jadis, combattit pour la liberté contre Rome et fut victorieux. Il apprend que vous avez concouru à qui aurait le premier rang parmi les Généraux, et que j'ai prononcé mon jugement sur ce débat. A l'entendre, il a été injustement exclus et il prétend démontrer, preuves en main, que personne, à meilleur droit que lui, ne peut remporter la palme.

ALEXANDER.

Igitur dicat.

SCIPIO.

Valde.

ANNIBAL.

Haud moror.

MINOS.

Dic, Armini.

ARMINIUS.

Prius sisti velim huc Tacitum ex Italia quendam, ut is dicat quid mihi tribuerit in historia.

MINOS.

Etiam ipsum voca, Mercuri.

MERCURIUS.

Huc te, Tacite, huc te, huc ad me, ut loquaris tandem! Eccum hominem.

ARMINIUS.

Operæ pretium est, o Itale, elogium illud meum, quod in historiis tuis est, recitare hic te.

ALEXANDRE.

Qu'il parle donc.

SCIPION.

Certainement.

ANNIBAL.

Je ne m'y oppose pas.

MINOS.

Parle, Arminius.

ARMINIUS.

Je voudrais auparavant voir comparaître ici un certain Tacite, un Italien, et lui faire répéter ce qu'il a dit de moi dans son histoire.

MINOS.

Mercure, appelle-le aussi.

MERCURE,

Hé, Tacite, hé, c'est toi que j'appelle, vas-tu répondre enfin ? Voilà l'homme.

ARMINIUS.

Italien, j'ai un grand service à te demander : c'est de répéter ici l'éloge que tu as fait de moi dans tes histoires.

TACITUS.

Eo loco, ubi de interitu quoque tuo commemoratum a me est ?

ARMINIUS.

Eo ipso.

TACITUS.

» *Cæterum Arminius, abscedentibus*
 » *Romanis, et pulso Maroboduo re-*
 » *gnum affectans libertatem popularium*
 » *adversam habuit, petitusque armis,*
 » *cum varia fortuna certaret, dolo pro-*
 » *pinquorum cecidit, liberator haud*
 » *dubie Germaniæ, et qui non primordia*
 » *populi Romani, sicut alii reges duces-*
 » *que, sed florentissimum imperium*
 » *laccessierit, præliis ambiguus, bello*
 » *non victus. Septem et triginta annos*
 » *vitæ, duodecim potentiæ explevit, ca-*
 » *niturque adhuc Barbaras apud gentes,*
 » *Græcorum annalibus ignotus, qui sua*
 » *tantum mirantur, Romanis haud pe-*
 » *rinde celebris, dum vetera extollimus,*
 » *recentium incuriosi. »*

TACITE.

Est-ce le passage où j'ai raconté ta mort?

ARMINIUS.

Précisément.

TACITE.

Voici : « Arminius, après la retraite des
» Romains et l'expulsion de Maroboduus,
» s'empara du pouvoir. Amoureux de
» ses libertés, le peuple se leva contre
» lui. Il prit les armes & tandis qu'il
» combattait avec des alternatives de
» bonne et de mauvaise fortune, il périt
» victime des embûches de ses proches.
» Il avait été, sans nul doute, le libéra-
» teur de la Germanie. Contrairement
» aux autres Rois et Généraux, ce n'est
» pas à la puissance naissante du peuple
» Romain qu'il s'attaqua, mais à son
» empire en pleine prospérité. Tantôt
» vainqueur, tantôt vaincu, la guerre
» n'en vint pas à bout. Il vécut trente-
» sept ans et occupa le pouvoir pendant
» douze. Les nations Barbares chantent
» encore sa gloire. Ignoré dans les an-
» nales des Grecs, qui n'admirent que

ARMINIUS.

Fuit alicujus iste in vita fidei, Minos, et vir bonus fuit?

MINOS.

Profecto fuit; sed tu melius nosti, Mercuri, qualiter vixerit, coluit te enim peculiariter.

MERCURIUS.

Sancte vero. Nam candidus in primis fuit, et quo nemo sincerius scripserit historiam, minusque affectibus tribuerit. Etiam autem Germaniam viderat, et gentis ejus mores descripsit, ac rerum ibi gestarum fuit perquam studiosus.

ARMINIUS.

Igitur talis iste cum fuerit, et rerum mearum haud ignarus, sic de me scriptum reliquerit, ut taceam deinceps ego,

» leurs propres exploits, il n'est pas plus
» célèbre chez les Romains, car si nous
» exaltons les hauts faits de l'antiquité,
» nous sommes indifférents à ceux des
» temps modernes. »

ARMINIUS.

Cet homme, Minos, a-t-il été, pendant sa vie, digne de foi? Fut-il homme de bien?

MINOS.

Oui certes, mais toi Mercure, tu sais mieux quelle vie il a menée, toi qu'il honorait particulièrement.

MERCURE.

Dis religieusement. Franc par dessus tout, personne n'a écrit l'histoire avec plus de sincérité ni moins de partialité. En outre, comme il avait vu la Germanie, il en a décrit les mœurs et raconté l'histoire en homme qui les avait étudiées à fond.

ARMINIUS.

Eh bien, s'il a été ce que vous dites, si, connaissant mes actes, il a écrit sur mon compte dans des termes tels que je

dubitari non potest quin maximi esse momenti jure debeat, hoc ab hoste perhibitum mihi testimonium. Principio « Liberatorem Germaniæ » vocat, quod est aliquid credo eripuisse vi ac armis provinciam Romanis ut tunc fuerunt, et iisdem invitis summoque contra nisu conantibus vindicasse in libertatem quos servire illi decreverant. Deinde, quod recte maximi fit, illud me Imperium, non cum adolesceret tum et incrementum acciperet, « sicut alii Reges, Ducesque, » Pyrrhus, autumo, Antiochus, et iste Annibal, sed cum consistebat jam et maxime florebat, non bellum inferens sustinuisse, verum ultro lacessendo armis impetiisse, unumque ex omnibus invicte bellum contra Romanos transgisse dicit. Quare etiam dignissimum arbitratur quem Græcorum pariter et Latinorum annales celebrent. Quod si omnium consensu, nulla fuit unquam major, quam Romanorum potestas, nullum amplius a condito ævo imperium, et hos ego vici cum in flore essent ac vigerent plurimum, rectissime summum Imperatorem, et in re bellica omnibus præstantem me judicandum arbitror,

n'ai rien à y ajouter, ce témoignage d'un ennemi en ma faveur doit incontestablement peser d'un grand poids. D'abord, il m'appelle le « Libérateur de la Germanie », et c'est quelque chose, je crois, d'avoir arraché par la force des armes cette province aux Romains; d'avoir, en dépit de leur volonté, de leurs suprêmes efforts, fait libres ceux qu'ils avaient décrétés esclaves. Il ajoute, et c'est son plus bel éloge, que ce n'est pas quand cet Empire commençait seulement à grandir et à se développer, comme l'ont fait les autres Rois et Généraux, Pyrrhus, Antiochus et Annibal ici présent, mais bien quand déjà il était au comble de sa puissance et de sa grandeur, que j'ai soutenu une guerre à laquelle j'avais moi-même provoqué les Romains, guerre unique entre toutes où je n'ai jamais été vaincu. C'est pourquoi, encore, il pense que je suis tout à fait digne d'être célébré dans les annales des Grecs aussi bien que dans celles des Latins. Donc si, de l'avis de tous, il n'a pas existé de puissance supérieure à celle des Romains, ni d'empire plus immense depuis le commencement des âges, et si je

infinitam potentiam, maximas vires, summum Imperium qui bello superaverim : etsi minus nihil velim, quam alienam defraudare gloriam aut rerum ab istis gestarum famam premere. Nam æquissimo semper animo feram, quantum quisque est, tantum haberi ab omnibus, de meque cum dicam, sine invidia dicam : fuit hoc semper studium mihi propter se virtutem colere; de gloria curavi haud multum, quippe satis esse conscientiam facti existimavi; neque nunc jam ea est arrogantia ut præ me alios duces contemnam, nec illud quidem mihi sumo ut esse nullum me superiorem contendere velim : potius si quis est, æquum censeo ut ipsius quoque habeatur hic ratio : sed dignus venia sum si eorum qui de hac laude certaverunt adhuc, ex conscientia negavero ulli a me concedi oportere. Idque haud temere sentire me ostendam, si audient isti, ut audituros pollicentur, bona arbitror ratione.

les ai vaincus quand ils étaient à l'apogée de leur prospérité et de leur vigueur, je dois, si je ne me trompe, être reconnu pour le plus grand des Généraux, sans rival dans l'art de la guerre, moi qui par la guerre ai triomphé d'un empire tout puissant. Loin de moi d'ailleurs de vouloir faire tort à la gloire des autres ou amoindrir l'éclat de leurs actions. Je supporterai toujours avec la meilleure grâce que chacun soit tenu par tous en aussi haut rang qu'il le mérite, et si je parle de moi, ce sera sans vanité. Je me suis toujours étudié à pratiquer la vertu pour elle-même. J'ai été peu soucieux de la gloire, estimant qu'il suffit d'avoir agi selon sa conscience; et, en ce moment même, je n'ai pas l'arrogance de rabaisser à mon profit les autres Généraux; je ne veux pas décider qu'aucun d'eux ne m'est supérieur; au contraire, s'il en est un, je tiens pour équitable qu'il puisse, lui aussi, plaider sa cause devant vous; mais on m'excusera si, en conscience, je refuse de céder le pas à aucun de ceux qui jusqu'ici ont concouru pour le mérite. Et je démontrerai que mon opinion n'est pas téméraire,

MINOS.

Audient, pro ipsis spondeo.

ARMINIUS.

Primum igitur, quia plurimum ferunt in hoc ponere te Annibal, quod a parvis initiis ad amplissima incrementa progressus sis, docebo, si hæc gloria sit, quanto debeat mihi rectius, quam aut tibi, aut ulli. Nam eorum, qui res præclaras gesserunt, nemo majoribus difficultatibus enisus, aut gravioribus undique impedimentis eluctatus est. Cui potentia quidem esse quæ potuit, rebus sic perditis et deploratis? Autoritas vero ut esset, ipsa non sinebat ætas. Quare, solus non fuit Alexander, qui immatura ætate gerendis rebus accesserit. Etiam ego enim quartum et vigesimum haud dum egressus annum, cum multa prius miles fecissem strenue, Dux esse incepti exercitus, quem nondum habebam, qui nondum coierat, quemque conscribi celerrime cum oporteret, an existere posset a tanta dispersione, du-

pour peu qu'ils veuillent bien m'écouter comme ils l'ont promis.

MINOS.

Ils t'écouteront, j'en répons pour eux.

ARMINIUS.

A toi d'abord, Annibal, puisque, dit-on, tu t'es posé surtout en homme parvenu d'un humble commencement aux plus grandes destinées, je montrerai que si c'est là une gloire, elle m'est due plus qu'à toi ou à tout autre. Car aucun de ceux qui ont accompli des actions remarquables n'a été entravé par des difficultés plus grandes, aucun n'a eu de plus grands obstacles à surmonter. Que pouvait, en effet, un homme dont la situation était comme perdue et sans ressources ? Mon âge même ne permettait pas que j'eusse quelque autorité. Alexandre n'a donc pas été le seul qui soit arrivé au commandement dans un âge précoce. Car, moi, je n'étais pas encore entré dans ma vingt-quatrième année que je m'étais signalé comme homme de guerre en maintes occasions. J'ai commencé par être général d'une armée que

bium quoque fuit. Nam pecunia haud vereor, ne quis suspicetur valuisse me, quæ tum Germanis nulla erat. Itaque in summa rerum atque hominum inopia, misera egestate, desertus ab omnibus, impeditus undique, tamen ad recuperandam libertatem, viam mihi communivi. Citraque omnem extra opem, omne adjumentum et auxilium, hoc solo præditus et suffultus animo, a meipso rerum initia petivi, et bellum extreme periculosum, non antea cœptum prosequutus sum, sed ab omnibus desperatum, et a cogitationibus quoque hominum jam pridem relegatum, provocavi, me dignum arbitrans, nihil fortunæ intentum, destinatam mihi sortem, alacriter movere potius, quam expectare sollicite. Nam quemadmodum audivistis, ultro bellum intuli, et denunciavi, obstante etiamnum domestica Segestis et Iguiomeri perfidia, ac fratre Flavio magna apud hostes vi adversante, cum milite omnis disciplinæ ignaro, nec ullius in re militari scientiæ, armorum vero habitu pene inutili, et apparatu belli adeo non suppetente, ut ne ferri quidem ad telorum fabricam satis esset. At hæc omnia,

je n'avais pas encore, qui n'était pas encore levée et qu'il me fallait rassembler si promptement qu'on pouvait douter, tant les éléments en étaient dispersés, si elle existerait jamais. Je ne crains pas qu'on attribue mon succès à l'argent : à cette époque les Germains n'en avaient pas. J'étais donc dans un manque absolu de ressources et d'hommes, dans un dénûment misérable, abandonné de tous, gêné de tous côtés : cependant je me suis frayé une route pour recouvrer la liberté. En dehors de toutes ressources, de tout aide et de tout secours, soutenu par le courage seul dont j'étais doué, j'ai tiré de moi-même les premiers éléments de toute chose et j'ai provoqué une guerre extrêmement périlleuse : une guerre que personne n'avait osé entreprendre, qui était considérée comme sans espoir et que tout le monde éloignait de sa pensée ; je l'ai provoquée, n'attendant rien de la fortune, et préférant aller résolûment au devant du sort qui m'était destiné, plutôt que de l'attendre patiemment. Car, ainsi que je vous l'ai dit plus haut, c'est volontairement que j'ai fait la guerre, que je

animi et consilio et alacritate correxi et sarcivi. Cumque esset permagnus mei contemptus, in hostium eum calamitatem verti, ac tanta celeritate irrui, ut prius pugnam conseruerim, quam bello ausurum me homines crediderint, ante cædem fecerim, quam conflati exercitus fides fuerit.

Nec levibus vero momentis tantæ molis initia auspicatus sum. Tres primo statim impetu legiones, et in iis Martiam, cum auxiliis omnibus fortissimum exercitum, et quo non alius disciplina magis ac rei militaris experientia, vique et virtute Romanos inter milites

l'ai déclarée, ayant contre moi à l'intérieur la perfidie de Ségeste et d'Iguomerus, desservi puissamment auprès de l'ennemi par mon frère Flavius, ne possédant que des soldats ignorants de toute discipline et sans aucune notion de l'art militaire, pourvus d'un équipement presque nul, avec un matériel de guerre si insuffisant qu'il n'y avait pas assez de fer pour fabriquer des traits. Mais j'ai suppléé et remédié à tout cela par la prévoyance, par la détermination d'esprit. Et comme je méprisais souverainement la vie, j'ai fait servir ce dédain au malheur de nos ennemis : je me suis rué sur eux avec une telle furie qu'avant même que l'on me crût décidé à entreprendre la guerre, j'avais engagé le combat, et j'avais massacré l'ennemi avant que l'on ne sût que j'avais réuni une armée.

Je n'avais pas douté un seul instant, dès le début, du succès d'une si grave entreprise. Au premier choc j'ai détruit trois légions, et parmi elles la Légion de Mars; j'ai anéanti une armée que ses auxiliaires rendaient la plus puissante, celle qui, de toutes les troupes Romai-

tunc valebat, ipsumque simul ducem et legatos ad internicionem usque occidi et delevi. Quo tempore in unius mea persona, patriæ incolumitas constitit. Ut dicere non debeat Scipio, tam consternatam se rem Romanam, tamque accisam restaurasse, quam ego penitus proculcatam et discerptam brevi Germaniam restitui. Quanquam rei ipsius magnitudinem, non est quod verbis ego assequi studeam, ipsi cotidie hic veteres Romani loquuntur hoc, quantæ eis calamitati fuerim tunc, quam misere potentissimam civitatem, Imperium florentissimum confuderim, et quod non alius magis illos rerum dominos gentemque togatam, metu et trepidatione consternerit.

Certe enim quod tu non effecisti, Anibal, ad urbis usque portas obequitans, ego in ultima constitutus Germania, tanto intervallo, tanto mediis fluminibus ac paludibus, tot interpositis montibus, ac locis nullo dum itinere hominum ex-

nes, valait le mieux pour la discipline, l'expérience de l'art militaire, la solidité et le courage ; j'ai tué son chef et exterminé jusqu'au dernier de ses lieutenants. A ce moment le salut de la patrie reposa sur moi seul. Et Scipion ne saurait prétendre que, quand il l'a relevée, la situation de Rome était abattue et ruinée autant que la Germanie était foulée aux pieds et déchirée quand je l'ai si rapidement remise debout. Mais à quoi bon m'étudierais-je à vanter par mes paroles la grandeur de cet exploit ? Les vieux Romains qui sont ici disent chaque jour quel fléau je fus alors pour eux, à quelle misère j'ai réduit la Cité la plus puissante, combien j'ai confondu l'Empire le plus florissant, et dans quel trouble, dans quelle consternation incomparables, ces maîtres de l'univers, cette nation vêtue de la toge, ont été plongés par moi.

Oui certes, ce que tu n'as su faire, toi Annibal, qui chevauchais aux portes de Rome, moi, relégué au fond de la Germanie, à une distance énorme, séparé par quantité de fleuves, de marais et de montagnes qui m'interceptaient la route,

ploratis, aut cognitis, ipsis etiam dirimentibus montium altissimis Alpibus, eo desperationis adegi civitatem Romanam, ut ille Augustus Imperator, quem solum alioqui perpetuo felicem vocant homines, et quo nemo potentior, quod omnes sciunt, Imperio illi præfuit, ita obstinate primum mori decreverit, ne videret puto, quod mihi in mentem nunquam venerat, Romam capi a me, ut caput foribus illis eum memoriæ proditum sit, tandem excubias tota urbe, in portis stationes, extra præsidia disposuerit, rectoribus provinciarum imperium prorogaverit, Jovi Optimo Maximo, si in meliorem statum vertisset Rempublicam magnos ludos voverit; breviter, ita de rerum summa consultaverit ac in suprema necessitate fieri solet, neque alio tempore sollicitius cautum illud Romæ sit, ne quid detrimenti Respublica caperet, pavor ubique confusissimus hominum mentes perculerit. Fuit enim gravissima hæc Romanis clades, pene exitiabilis etiam.

au milieu de régions où les hommes ne s'étaient encore frayé aucun chemin, ou qui étaient ignorées, ayant le passage barré par les Alpes mêmes, les plus hautes montagnes, je l'ai fait : j'ai mis la cité Romaine dans une situation si désespérée qu'Auguste, le seul Empereur cité comme ayant été perpétuellement heureux, celui dont la puissance, chacun le sait, fut le plus incontestable, cet Empereur résolut de mourir, plutôt, je pense, que de voir Rome prise par moi. Et pourtant je n'y avais jamais songé ! Et l'on rapporte qu'il se frappa la tête contre les murs, qu'il fit monter la garde dans toute la ville, mit des garnisons aux portes, disposa des postes à l'extérieur, prolongea le pouvoir des gouverneurs de province, fit vœu de donner des jeux magnifiques en l'honneur de Jupiter Tout-Puissant, s'il améliorerait la situation de la République ; bref, il délibéra, comme c'est l'habitude de le faire dans une suprême extrémité (et jamais dans aucun autre temps on n'avait désespéré si vite à Rome), de faire proclamer la République en danger ; à tel point que tous les esprits

Et hoc cœptum atque perfectum à me est, conciso atque pervulso penitusque deposito Germaniæ statu, illius vero reipublicæ florentissimis rebus, fortuna secundissima, maximis incrementis, cum neque ut Alexander a patre regnum, neque ut isti a Senatu exercitum cum Imperio accepissem. Deinde alios atque alios continue domi motus compressi. Omneis undique defectionis authores postulavi, et nonnullos quidem assensu popularium punivi, aliis vero veniam petentibus dedi. Qui transfugerant, reprehendi. Qui in deditionem venerant, recepi. Omnia flagitiis perpurgavi. Neque pro Germanis habui, qui tributa exteris penderent, aut aliis conditionibus obnoxios teneri se paterentur. Summumque nefas proclamavi, quod inter Albim et Rhenum virgæ et secures, ac Romana illa toga conspecta semel essent.

en furent remplis de terreur et de confusion. Et en effet, cette défaite des Romains fut terrible et presque mortelle.

Tout cela, je l'ai entrepris, je l'ai accompli alors que la situation de la Germanie était précaire, bouleversée et presque désespérée, tandis qu'au contraire cette République était florissante, sa fortune prospère, ses ressources immenses : et, en même temps que le pouvoir, je n'avais pas reçu comme Alexandre de son père un royaume, ou comme ceux-ci du Sénat une armée. Ensuite j'ai eu successivement à réprimer plusieurs discordes civiles. J'ai poursuivi partout ceux qui avaient donné l'exemple de la défection, j'ai dû en punir quelques-uns pour donner satisfaction au peuple, mais j'ai accordé aux autres la grâce qu'ils demandaient. J'ai laissé rentrer les transfuges et accueilli ceux qui s'étaient rendus. J'ai effacé toutes les traces de la servitude, et j'ai renié pour Germains ceux qui payeraient tribut aux étrangers, ou se laisseraient imposer toutes autres conditions. Et j'ai proclamé que la pire des hontes était de

Ibi tum excitatis iterum ad capes-
sendam libertatem popularium animis,
promisi fore paulo post, ne ullæ in
Germania Romanorum saltent reliquiæ
superessent, pene memoria aboleretur.
Nec id multo post præstiti quamvis
haud segnius omnia contra hostes co-
narentur. Nam ut maxime strenuus
quisque, et primæ in juventute spei
Romæ fuit, ita Germanicum illi bel-
lum, ulciscendi Varianam cladem stu-
dio, demandatum est. Missi haud con-
temnendus bello vir Tiberius Nero, et
in paucis connumerandus illius frater,
egregie cordatus homo Drusus, atque
alii, sic mecum certaverunt, ut Romam
reversi, ipsi quidem triumpharint, ego
vero gliscente in dies libertate, immu-
nem et sui juris Germaniam obtinuerim.
Tunc et vigentem animi alacritate impe-
ratores Germanicum, et longo militiæ
usu pollentem illius legatum Cæcinnam,
cum mille etiam naves, tanquam ad ex-
pugnandam Troiam, adversus me age-
rentur, magnis ac miseris cum populi

voir entre l'Elbe et le Rhin, des verges, des haches ou seulement une toge Romaine.

Quand, dans le peuple, les esprits furent de nouveau excités à la revendication de la liberté, je promis d'en arriver bientôt, pour qu'il ne restât pas en Germanie la moindre trace des Romains, à en abolir jusqu'à la mémoire. Et j'obtins rapidement ce résultat, malgré les efforts acharnés des ennemis. Car la conduite de cette guerre, entreprise pour venger la défaite de Varus, fut confiée à tout ce que Rome avait de plus vaillant ainsi qu'au plus bel espoir de sa jeunesse : Tibère Néron, homme de guerre redoutable, son frère Drusus, un homme comme on n'en compte guères, d'un courage éprouvé, d'autres encore, combattirent contre moi de telle sorte qu'à leur retour à Rome on leur décerna quand même les honneurs du triomphe, bien que, la liberté triomphant de jour en jour, j'eusse reconquis à la Germanie tous ses droits. Vinrent ensuite Germanicus, général plein de courage et d'ardeur, et son lieutenant Cæcinna, fameux par sa longue expérience militaire : on eût

Romani cladibus sustinui ac repressi et Cariovaldum Batavorum ducem, inter auxilia Romana multis cum nobilibus cecidi, Cattos ac Phrysios a diversa et ipsos parte vindice bello contudi.

Interea machinante illinc fratre Flavio, Iguiomero domi connivente, flagitiosa facta a Segeste transitio est. Qua nefarius proditor, ne filiæ quidem suæ, uxori meæ, et eidem gravidæ pepercit, sed et hanc, et alias quasdam nobiles fœminas, in pudendam secum captivitatem et ad triumphum Romam abduxit. Item, Segimerus cum filio perfugit ad hostes. Multi domesticorum pecunia corrupti, insidias vitæ meæ construxerunt. Popularium non nulli hostilia omnia machinati sunt. Adgandestrio Catto imprimis adeo nihil non pertentante, ut inauditum illa tempestate Germaniæ scelus, venenum a Romanis, quo me conficeret, petierit. Ipse nihil motus vero, constantissime cœptis institi, neque aliquid prius habui, quam fas patriæ, et avitum Ger-

dit mille vaisseaux s'avancant contre moi, comme pour le siège de Troie : j'ai soutenu leur choc et je l'ai repoussé en faisant subir au peuple Romain de rudes et terribles défaites. Entre autres auxiliaires de Rome, j'ai tué Cariovalde, chef des Bataves, et beaucoup d'autres nobles personnages, et dans une guerre vengeresse j'ai exterminé les Cattes et les Phrysiens.

Pendant ce temps, tandis que mon frère Flavius conspirait au dehors, de connivence avec Iguiomerus à l'intérieur, Ségeste fit une honteuse défection. Ce criminel, ce traître n'épargna même pas sa fille, ma femme, qui était enceinte ; il l'emmena, elle et d'autres femmes de nobles familles, pour subir une captivité honteuse à Rome où elles figurèrent dans un triomphe. Après lui, Segimerus avec son fils, passa aux ennemis. Beaucoup de membres de ma famille, corrompus à prix d'argent, tendirent des embûches à ma vie. Toutes sortes d'hostilités furent machinées contre moi par quelques-uns de mes concitoyens et principalement par le Catte Adgandestrius qui osa tout jusqu'à ce crime inouï, dans la situation où était la Germanie, de demander aux

*maniae decus. Cumque esset efficacissima tunc permovendi Germanorum animas caussa, si cujus uxor apud hostes tene-
retur, neque alio magis nomine captivi-
tatem timerent homines, meamque ego
amarem ardentissime, et ab ipsa præ-
stanti invicem fide redamarer, quodque
omnium dolentissime afficiebat, gravi-
dam amissem, tamen vel sic immotum
me præstiti, neque passus sum privatum
dolorem patriæ in me caritatem minuere.
Quum vero in iram versus dolor, ala-
crius omnia conari impulit, quam cona-
tus ante essem. Ubi et mihi testes esse
oportet inferos, quantam quotidie Roma-
norum multitudinem huc demiserim
vehementi ac varia in patriæ proditores
cæde pergrassatus, funestumque et atrox
per adversarios bellum circumferens.
Plane ostendi Romanis ibi, magno injecto
pudore, non proditione me, neque adver-
sus fœminas gravidas rem gerere, sed
palam armatos deposcere mihi, in quos
dignæ ultionis aculeos defigerem. Qua
re factum brevi est, ut Romanos Germa-
nia penitus ejecerim. A quo deinde tem-
pore, usque in hunc pato diem, nullum
fuit illorum ibi imperium.*

Romains du poison pour me donner la mort. Mais, sans m'émouvoir de rien, je poursuivis mes entreprises avec la plus grande constance, faisant passer, avant tout, les droits de la patrie et l'antique honneur de la Germanie. J'avais alors un moyen très-efficace d'exciter le courage des Germains, quelques-uns d'entre eux ayant leurs femmes au pouvoir des ennemis. Car ils ne redoutaient rien plus que l'idée de la captivité : moi-même j'aimais très-ardemment ma femme, je lui étais uni par une fidélité inaltérable qu'elle me rendait bien, et j'étais affligé par dessus tout de l'avoir perdue enceinte : cependant je demeurai inébranlable et ne laissai pas amoindrir en moi l'amour de la patrie par ma douleur personnelle. Mais cette douleur tournant en rage me poussa à renouveler mes efforts avec plus de résolution. Et les enfers doivent témoigner ici de la multitude de Romains que j'y précipitais chaque jour, m'acharnant à faire un carnage prodigieux et incessant de ces traitres et une guerre sans trêve à mes ennemis. J'ai alors montré clairement aux Romains que je n'agissais pas par trahison, que

Restabat Marabodus Suevus, qui cum mihi ex fœdere, quod cum Romanis ipsi fuit, adversaretur, tota a me belli mole petitus est. Gravissimum ac difficilimum certamen fuit cum Rege potentissimo, ac bellicæ omnis rei scientissimo bellicosos Saxorum populos, ingentem Sociorum vim, immensa auxilia post se trahente, cum interim a Romanis juvaretur pecunia, et Iguiomeri perfugio, magnam mihi manum abrupisset. Tamen vel sic varie, ultro citroque tentata fortuna, tandem inclinante ad æquioris causæ partes Deorum voluntate, victum atroci prælio, in ultimos Hercyniæ secessus propuli. Unde paulo post de ulteriori cavens periculo, in Italiam confugit, ibique pulchre fallentibus Romanis, qui liberaliter omnia promiserant, et spe frustratus sua, inglorius consenuit. Ego

je ne m'en prenais pas à des femmes enceintes, mais que j'attaquais en face et bien armés ceux que je voulais percer des traits d'une loyale vengeance. Aussi suis-je vite arrivé à les chasser complètement de la Germanie, et je ne crois pas que, depuis lors, ils y aient jamais remis le pied.

Restait pour adversaire le Suève Maroboduus qui s'était allié aux Romains : je reportai toute la guerre contre lui. Elle fut très-pénible et très-difficile la lutte contre ce roi tout-puissant, très-expérimenté dans toutes les choses de la guerre, traînant après lui les belliqueuses peuplades des Saxons, un grand nombre d'alliés et d'immenses secours. En outre il était aidé par l'argent des Romains, et la défection d'Iguiomérus m'avait privé d'une grande partie de mes troupes. Cependant, après diverses alternatives de succès et de revers, la faveur des Dieux tournant enfin vers la cause la plus juste, je l'ai vaincu dans un combat acharné et rejeté jusque dans les dernières profondeurs de la forêt Hercynienne. De là, peu après, redoutant un nouveau danger, il s'enfuit en Italie où, bel et bien

Germaniam intra se conjunctam reddidi et unanmem, ac olim jam optato libertatis bono, tandemque adsecuto, frui cœpi. His oportet ampliora gesserit, qui me sibi secundum esse velit, aut quo præ ad primam ego palmam venire non debeam. Sed quia de rei militaris peritia, et imperandi scientia, ac ducendi exercitus industria, certamen est, præferat aliquis ibi se mihi, ac neget affuisse hæc illi, qui tantas in hujusmodi difficultatibus talem contra hostes res gesseret, easque ad finem usque vitæ bello invictus continuerit. Nihil alienam emulor gloriam, sed isti absit dicto invidia mediocre quisque potentiam et dispertitas, ut plurimum vires adgressi sunt. Ego terrarum orbis imperium, idque, ut dictum est, valentissimum tunc, tot in unum coactas nationum vires, ac renascens ab omni clade bellum, et diutissime nulla intermissione succedentes sibi vices, ultro audensque in me concitavi, et ad ultimum, quod ne hostes quidem negant, vici ac profligavi, patriam externo decusso jugo, ex omnium prope mundi gentium, in communem servitutem, consensu, immunem et libertatis memorem

trompé par les Romains qui lui avaient si libéralement tout promis, frustré dans son espérance, il vieillit sans gloire. Moi, j'ai pacifié et unifié la Germanie, et ayant fini par atteindre l'indépendance depuis longtemps désirée, j'ai commencé à jouir de ses bienfaits. Il faut qu'il ait fait de plus grandes choses, celui qui veut que je lui cède la place ou qui me conteste le droit de cueillir la palme. Mais puisque le débat porte sur l'habileté militaire, sur la science du commandement, sur l'art de conduire les armées, en est-il un qui se préfère à moi et me refuse ces qualités, à moi qui ai tant fait contre un ennemi si puissant et qui jusqu'à la fin suis resté victorieux? Je ne suis pas jaloux de la gloire des autres, mais les autres, soit dit sans malice, ne se sont attaqués le plus souvent qu'à une puissance médiocre et à des forces dispersées. Moi, j'ai attaqué le premier empire du monde, au moment où, comme je l'ai dit plus haut, il était le plus puissant et concentrait les forces de toutes les nations : j'ai soutenu longtemps une guerre qui renaissait après chaque défaite, par ma propre audace, à travers

retinui. Neque ulla hoc siverit ratio, Judex, ut persuadeat Alexander tibi, tam facile debellaturum se fuisse, vel ut illa fuerunt tempestate Romanos, quam aut molles Asiæ populos, quibus de postea ex Romanis quidam nullo negotio ab se devictis memorabile hoc triumpho suo prætulit; « Veni, vidi, vici, » aut inermes Indiæ nationes, quas bellorum insolentes, commessabundus iste ebriolorum et bacchantium circa se militum exercitu, quatenus adire potuit, in fugam et deditioem coegit. Nam quos magnificat Scythas, vidit tantum. Certe ipsius avunculus, clarus Epirotarum rex, negat, qui non cum Romanis quidem, sed in Italia tamen bellum gerens, dicere solitus est se in viros, nepotem suum in fœminas incidisse.

des vicissitudes non interrompues de bonne et de mauvaise fortune : je l'ai menée à bonne fin, mes ennemis eux-mêmes ne le nient pas ; j'ai triomphé, j'ai délivré ma patrie du joug étranger, et quand toutes les nations du monde s'accordaient à la tenir pour vassale comme elles, je l'ai faite indépendante et lui ai rendu la conscience de sa liberté. Alexandre perdrait son temps à vouloir te persuader, ô mon juge, qu'il eût triomphé des Romains tels qu'ils étaient alors, aussi facilement que des peuplades efféminées de l'Asie, sur lesquelles un Romain qui plus tard les vainquit sans peine, a célébré son triomphe par le mémorable *Veni, Vidi, Vici*, ou encore des nations désarmées de l'Inde, inaccoutumées à la guerre, à travers lesquelles il se promena escorté d'une armée de soldats ivres et titubants ; il n'eut qu'à les rencontrer pour les mettre en fuite et les réduire en sa puissance. Et les Scythes dont il fait tant de bruit, il les a vus, voilà tout. Au reste, son oncle, l'illustre roi des Épirotes, qui ne fit pas, pourtant, la guerre aux Romains, mais seulement en

Præterea summum fuit semper virtutis studium mihi, nulla gloriæ sitis aut avaritiæ. Neque enim ita erexi trophæa mihi, ut Romanis dejeci, aut pro opibus, vel imperio decertavi. Sed fuit mihi scopus, ad quem direxi omnia, reddere vi ademptam patriæ libertatem. Egique totam in summis virtutibus ætatem, donec premente domestica invidia, et propinquorum dolo facinus patrans, liberum, et omnium victorem huc animum, ex conscientia optimorum in patria meritorum, ac vitæ per omnia bene actæ, transmisi. Jam tuum, Minos, est considerare, quem mihi præferre velis, qui vel ex graviore angustia, ad tantam sua virtute amplitudinem emergerit, vel majora bella gesserit, vel scientius rem militarem tractaverit, vel æquabilis imperium administraverit, vel meliore pro causa arma sumpserit, vel majores vires contriverit, vel minus in vita cupiditatibus dederit, vel constantius in bono perstiterit. In summa, quis sit omnium,

Italie, disait ordinairement que s'il avait eu, lui, affaire à des hommes, son neveu n'avait eu que des femmes pour adversaires.

En outre, j'ai toujours été guidé par l'amour de la vertu, jamais par la soif de la gloire ou par l'avarice. Je ne me suis pas élevé de trophées chaque fois que j'ai vaincu les Romains et ce n'est ni pour les richesses, ni pour le pouvoir que j'ai combattu. Mais j'ai eu un but, vers lequel j'ai dirigé tous mes efforts, celui de rendre à ma patrie sa liberté ravie par la violence. J'ai pratiqué toute ma vie les plus grandes vertus et, malgré l'envie domestique qui m'accablait, malgré les criminelles embûches de mes proches, j'ai apporté ici une âme libre, victorieuse de tout, et la conscience d'avoir au plus haut point mérité de la patrie et d'avoir vécu en homme de bien. Maintenant c'est à toi, Minos, à voir si tu veux me préférer quelqu'un qui par son courage soit parvenu de commencements si humbles à une telle élévation, qui ait fait de plus grandes guerres, qui ait été plus versé dans la science militaire, qui ait exercé

qui his laudibus excelluerunt, ad quem tu primas optimo jure referas.

MINOS.

Generosam profecto, et non summo tantum Imperatore, verum bono etiam viro dignam habuit orationem iste. Atque ita esse ut narravit omnia neque aliquid affinxisse eum scio. Equidem memini admiratum me tunc, istius modi ferre industriam barbaricum. Quamobrem, cum et optimam iste conatus sui causam habuerit, et tantum animo ac virtute, militarique scientia valuerit, neque aliter quam ad patriæ commodum periclitatus sit, minimumque vitiis concesserit, non video, per Jovem, quis rectius Imperatorum summus haberi debeat. Nec dubium est, quin si primo statim vobiscum, o Alexander, contendisset hic, pal-

le pouvoir avec plus d'équité, pris les armes pour une cause meilleure, écrasé des forces plus grandes, dont la vie ait été moins adonnée aux passions, ou qui ait persisté avec plus de constance dans le bien. En somme, de tous ceux qui ont excellé dans ces qualités, quel est celui que tu crois le plus juste de placer au premier rang ?

MINOS.

Voilà, certes, un généreux langage et tel qu'il convient, non-seulement au plus grand des Généraux, mais encore à un homme de bien. Et je sais que tout ce qu'il a raconté est réel, qu'il n'a rien inventé. Je me rappelle très-bien avoir admiré en son temps l'habileté qu'il a déployée contre l'étranger. C'est pourquoi, puisqu'il a servi la meilleure cause, puisque son mérite n'a de source que dans son âme, sa vertu et sa valeur militaire, qu'il n'a affronté le danger que dans l'intérêt de sa patrie, qu'il n'a pas fait aux vices la moindre concession, je ne vois pas, par Jupiter, quel Général devrait à bon droit lui

mam ei ultro addixissem. Nunc jam quia quod judicatum semel hic est, rescindere illud fas prohibet, neque constitutum ante ordinem movere licet, satis habere decet te, Armini, hoc in animi sententia esse mihi, quod verbis quoque pronunciassem, si cum istis ambitiosus tu esse voluisses. Quia vero fuisti liberator Germaniæ, et bello pro libertate suscepto invictum omnes confitentur, neque ibi vel periculi plus exhausit quisquam, vel commodi in publicum assecutus est, placet cum Brutis ponere te, et inter patriæ libertatis vindices, primo loco. Mercurio autem huic negotium do, ut in foro, plateis, circo, triviis, et ubiubi hominum ac Deorum frequentia est, pronunciet Arminium Cheruscum liberrium, invictissimum et Germanissimum, sicque jubeat passim ab omnibus acclamari tibi. Idque decretum et constitutum esto, neque ulli posthac refragari liceat.

être préféré. Et il n'est pas douteux, Alexandre, que s'il avait concouru tout d'abord avec vous, je lui eusse volontiers décerné la palme. Aujourd'hui, il ne serait pas juste de réformer un jugement déjà prononcé et de changer l'ordre précédemment établi. Il doit te suffire, Arminius, que telle soit ma pensée et que je l'eusse exprimée si tu avais voulu rivaliser avec eux. Mais puisque tu as été le libérateur de la Germanie, puisque de l'aveu de tous, tu as été vaincu dans la guerre que tu as entreprise au nom de la liberté, puisque aucun d'entre eux n'a surmonté plus de périls, ni fait davantage pour l'intérêt de son pays, il convient de te placer avec les Brutus au premier rang des héros libérateurs. Je charge, en conséquence, Mercure de proclamer sur le forum, dans les rues, en plein cirque, dans les carrefours, partout où se réunissent les hommes et les Dieux, qu'Arminius le Chérusque est le plus libre, le plus invincible, le plus Germain des Germains, et d'ordonner qu'il soit acclamé tel par tout le monde et en tout lieu. Voilà qui est décrété et établi, voilà ce que per-

ALEXANDER.

At servivit aliquando hic. Ego semper Rex, semper fui liber.

ARMINIUS.

Ego minime vero mente obnoxius ulli unquam fui. Semper enim libertatis memor, cum aliud nihil agitarem animo, nisi quomodo possem, oblata occasione, juvare patriam; in illa popularium servitutis patientia, donec facta præstare non potui, consilium quoque dissimulavi, et clausam intra me libertatis curam tenui.

ALEXANDER.

Hoc est, quod ferunt illi, non licuisse tibi desciscere ab iis, quorum semel jugum accepisses.

ARMINIUS.

Atque hoc est, quod ego contra respondeo, neque accepisse jugum me, vel animo in servitatem consensisse, neque si

sonne à l'avenir n'aura le droit de mettre en doute.

ALEXANDRE.

Mais il a été en servitude pendant quelque temps. Moi je fus toujours Roi, toujours libre.

ARMINIUS.

Jamais, au fond du cœur, je n'ai été soumis à personne. En effet, gardant toujours le souvenir de la liberté, je ne nourrissais en mon âme qu'une ambition : celle de pouvoir, si l'occasion s'en offrait, affranchir ma patrie, même lorsque mes concitoyens se courbaient sous le joug. Tant que je n'ai pu agir, j'ai dissimulé mon projet, et tenu renfermé en moi mon souci de la liberté.

ALEXANDRE.

C'est-à-dire, selon eux, qu'il ne t'était pas permis de te soulever contre ceux dont tu avais un seul moment accepté le joug.

ARMINIUS.

C'est-à-dire, au contraire, que je n'ai ni accepté de joug, ni consenti dans mon âme à la servitude et si, contraint par la

eo, necessitatis iniquo aliquo tempore coactus, me impedivissem, non licuisse per occasionem, quandocunque ea se dedisset, inde rursus expediri. Nam quod jus habere potest, qui naturæ beneficium alteri eripit? Vel quæ injuria est, suum sibi violenter detractum, pari violentia recuperare?

ALEXANDER.

At fidem dederas.

ARMINIUS.

Ut indigne aliquid paterer, non dederam. Potui tamen honeste et liberaliter parere, si modeste illi et civiliter imperare voluissent. Sed ut dedissem extortam vi et injuria, communis hoc vita sancivit, fidem non esse, quam raptores exigunt, ab eis qui necessitate coacti, ea concedunt facile, quibus nec ipsi carere debent, nec uti, qui rapiunt. Porro, qui alteri jugum injicit, nonne eatenus sibi obnoxium habet, quatenus vi tenere potest? Aut non licet armis per injuriam adempta, armis per occasionem repetere? Neque puto contra naturam cum sit, ex libero servum fieri, contra leges esse debere, ad naturæ donum respicere. Ea demum

nécessité, je me suis quelque temps soumis à une injustice, rien ne m'empêchait de saisir l'occasion de m'y soustraire. Car de quel droit un homme ravirait-il à un autre un bien de nature, et quelle injustice y a-t-il à recouvrer par la violence ce qui nous a été arraché par la violence ?

ALEXANDRE.

Mais tu avais donné ta foi.

ARMINIUS.

Je ne l'avais pas donnée pour supporter un traitement indigne. J'aurais pu toutefois obéir honorablement et librement à des maîtres humains et modérés. Cette foi m'avait été extorquée par violence, par injustice, et, en bonne morale, il n'y a pas lieu de respecter des engagements forcés auxquels le vaincu se soumet facilement et dont le vainqueur doit n'avoir que faire. Celui qui impose son joug à un autre n'a-t-il pas pour ennemi naturel celui qu'il tient d'autant plus étroitement en servitude ? et n'est-il pas permis, quand une chose vous a été injustement arrachée par les armes, de la reprendre, à l'occasion,

fides est, qua damus quod debemus. Age autem, quis tam injuriæ patiens esse debet, ut ea ferat, quæ in Germania faciebant Romani tunc, quæque Varus, homo omnium puto, quos terra protulit, avarissimus et iniquissimus? Qui cum Syriam ante spoliando circumrasisset, Germanos ex toto consumere peculando instituerat. Ibi que ea fuit superbia et animi impotentia, ut mente conciperet, bestias esse Germanos, et ratione carentia bruta, non homines, neque ullam tantam esse indignitatem, quam aversari nos deceret, aut contra quam resistere. Itaque nihil amentia suæ temperavit, omne flagitium et omne ausus est scelus. Quapropter ego, illud cum conscivi facinus, non erga legitimos dominos fidem fefelli, sed contra iniquissimos tyrannos jus patriæ, et commune fas obtinui.

par les armes? S'il est contre nature de faire un esclave d'un homme libre, est-ce un crime de revendiquer un don de la nature? La bonne foi consiste seulement à donner ce que l'on doit. Dis-moi qui pouvait être assez endurant pour supporter ce que les Romains faisaient alors en Germanie et principalement Varus, qui est bien, je pense, l'homme le plus avare et le plus inique que la terre ait produit? Après avoir dévasté et dépouillé la Syrie, il s'était mis en tête d'épuiser les Germains jusqu'à leur dernière ressource. Et tel fut son orgueil et son aberration d'esprit, qu'il s'était imaginé que les Germains étaient des bêtes, des brutes manquant de raison, et non des hommes; qu'il n'était pas d'indignité capable de nous laisser et de nous soulever. Aussi ne mit-il aucune borne à sa démence et osa-t-il toutes les infamies et tous les crimes. C'est pourquoi, en agissant comme j'ai agi, je n'ai pas trahi ma foi envers des maîtres légitimes, mais reconquis sur les plus iniques tyrans l'honneur et le droit commun de la patrie.

MINOS.

Ingenue caussam tutatus est, et sic ego existimo neminem ita alteri pace obstructum esse, ut talibus percitus caussis, mutandi jus non habeat.

SCIPIO.

Et tamen perfidiam objiciunt huic nostri, ac nimis crudeliter videtur Variam exercuisse victoriam.

ARMINIUS.

Eadem, Scipio, ratione perfidi fuerint tyrannicidæ ubique omnes, et patriæ libertatis adsertores; vestri præsertim, qui Tarquinius ejecerunt, et Cæsarem interfecerunt, ac summam ob id laudem sempiternam inter vos gloriam consecuti sunt. Denique eorum est perfidia, qui ad fortunæ motus spectant, et mutabilem ad hos fidem circumferunt. Me caussæ æquitas, contra adversos quoque casus niti perpulit. Dicat iste vero Minos, talem tamque importunam Quintilii atrocitatem, an non licuerit mihi, cum occasionem Dii tribuissent, alia invicem atrocitate punire.

MINOS.

Il a loyalement défendu sa cause, et j'estime que personne n'est si esclave de la paix d'autrui que, poussé par de tels motifs, il n'ait le droit de se révolter.

SCIPION.

Pourtant, on lui reproche chez nous sa perfidie et sa cruauté à l'égard de Varus vaincu.

ARMINIUS.

Dans ce cas, Scipion, perfides ont été tous ceux qui ont délivré leur patrie des tyrans, et chez vous surtout ceux qui ont chassé les Tarquins et assassiné César : vous ne leur en avez pas moins voué une gloire éternelle. Non, la vraie perfidie réside en ceux qui, attentifs aux changements de la fortune, sont tout prêts à se tourner du côté où souffle le vent. Moi, c'est la justice de ma cause qui m'a fait me jeter au travers des événements. Mais, je m'en rapporte à Minos, puisque les Dieux m'en fournissaient l'occasion, n'avais-je pas le droit de répondre, par des représailles, aux atroces procédés de Quintilius ?

MINOS.

Censeo, licuit.

ANNIBAL.

Ecce autem qui jactas nihil tam necessarium tibi visum, quin patriæ studium pervicerit, tamen regnum affectasse diceris, et qui alienum gloriaris amolitum te jugum a popularibus, tuum iisdem intentasti, quod nefas in meum animum nunquam cecidit, ut vel hujus ergo præponi ipse tibi debeam.

ARMINIUS.

Minime tu quidem hanc ob causam, siquando apud se esse volet hic Minos. Nam regnum capessendi nunquam mihi cupido incessit. Sed fuit inimicorum ea invidia quæ suspicionem hanc hominibus injecit. Omnes autem intelligimus sic humanitus comparatum esse, ut quorum plurimæ sunt virtutes, eorum par contra sit invidia. Nam soli invidiam non sentiunt, quorum in conspicuo virtus non est. Eos maxime illa petit, quos altissime evexit hæc. Necesse est autem multum in commune possit, cui rerum summa procuranda est. Quam facile pessum rediisset publica libertas, si ad unius-

MINOS.

C'est mon avis : rien de plus légitime.

ANNIBAL.

Mais toi qui te vantes de n'avoir rien eu à cœur que l'amour de la patrie, tu passes pour avoir usurpé le pouvoir? toi qui te glorifies d'avoir débarrassé tes concitoyens du joug étranger, tu leur as imposé le tien? Voilà un crime dont l'idée ne m'est jamais venue, à moi, et cela seul doit me faire préférer.

ARMINIUS.

Tu ne tiendras aucun compte de cette accusation, Minos, si tu veux être équitable. Car le désir de m'emparer du pouvoir ne m'a jamais possédé, et c'est la jalousie de mes ennemis qui a engendré ce soupçon. L'humanité, nous le savons tous, est ainsi faite : c'est aux plus vertueux que l'envie s'attaque de préférence. Ceux-là seuls sont à l'abri de l'envie que leurs mérites n'ont pas placés en évidence. Et plus haut la vertu élève un homme, plus l'envie s'acharne après lui. Un chef d'État doit nécessairement posséder un grand pouvoir sur la foule. La liberté publique aurait été

cujusque pravam de me opinionem, vires, quibus tuenda ea fuit, dimisissem. In hoc propositum, cum potentiam retinerem, gratumque id bonis facerem, in affectatæ Tyrannidis calumniam apud malos incidi. Quod si regnum occupassem etiam cui id magis conveniebat, quam ei, qui ab externa servitute redemerat, quos sub patrium regnum collecturus erat? Mihi nondum parem retulisset gratiam patria, si pro restituta sibi libertate, seque ab interitu prope vindicata, regnum ultro detulisset. At vero languescente post temporis intervalla, accepti beneficii memoria, passa est impeti calumnia primum, deinde opprimi scelere. Quod nec primo mihi, nec ultimo reor contigit. Tuis enim benemeritis grati fuerunt Carthaginenses? Aut non fuit, quæ te premeret, imo quæ oppressit tandem, inimicorum domi insectatio?

ANNIBAL.

Fateor, fuit.

bientôt anéantie si, cédant à l'opinion malveillante que tel ou tel avait de moi, je m'étais démis de l'autorité nécessaire à la protéger. En gardant le pouvoir dans ce but, je devais me concilier les gens de bien, tandis que je me suis exposé aux calomnies des méchants qui me dénonçaient comme usurpateur de la royauté. J'ai occupé le pouvoir, soit, mais qui donc le méritait mieux que le libérateur de la patrie? La patrie n'eût pas encore été quitte envers moi si, pour lui avoir rendu la liberté et l'avoir en quelque sorte tirée de la ruine, elle m'avait spontanément donné le pouvoir. Mais, au contraire, la mémoire du service reçu ne tarda pas à s'affaiblir, et elle me laissa d'abord attaquer par la calomnie, puis anéantir par un crime. Je n'en suis pas le premier exemple, et je ne pense pas en être le dernier. Les Carthaginois ont-ils été reconnaissants de tes services, Annibal? Au contraire, la haine de tes ennemis intimes s'acharna sur toi et finit par t'accabler.

ANNIBAL.

C'est vrai, je l'avoue.

ARMINIUS.

Nam Scipioni, credo, vicem reddidit patria, in qua ab se amplissime decorata, post tot edita præclara facinora, ne mori quidem permissus est. Certe Alexandro domestica invidia mortem concinnavit.

MINOS.

Etiam hoc expedit. Ita enim est. Nemo clarus unquam fuit, cui non aliquando fraudi sua esset virtus. Necesse est vero, hunc qui norunt Arminium, præclaram ob indolem valde ament. Proinde auctum honore decet esse te, Germane, neque nos tuarum virtutum fas est unquam fieri immemores. Sed jam ipsum jube sequi te, Mercuri, ac facesse actutum jussa. Vos ad vestar hinc redite.

MERCURIUS.

Sequere.



ARMINIUS.

Et Scipion ? En voilà un que sa patrie a payé de retour ! Après l'avoir faite si puissante, après l'avoir illustrée par tant d'actions d'éclat, il ne lui a pas même été permis d'y mourir. Pour Alexandre, c'est, sans contredit, l'envie domestique qui a causé sa mort.

MINOS.

Il a répondu à tout ; c'est bien vrai : tous les hommes illustres ont été victimes de leur vertu. Arminius, par la noblesse de son caractère, doit être cher à quiconque le connaît. Désormais, Germain, tu peux compter sur un surcroît d'honneurs, et c'est un devoir pour nous de ne jamais oublier tes vertus. Allons, Mercure, dis lui de te suivre et exécute promptement ma sentence. Vous autres, retirez-vous.

MERCURE.

Suis-moi.

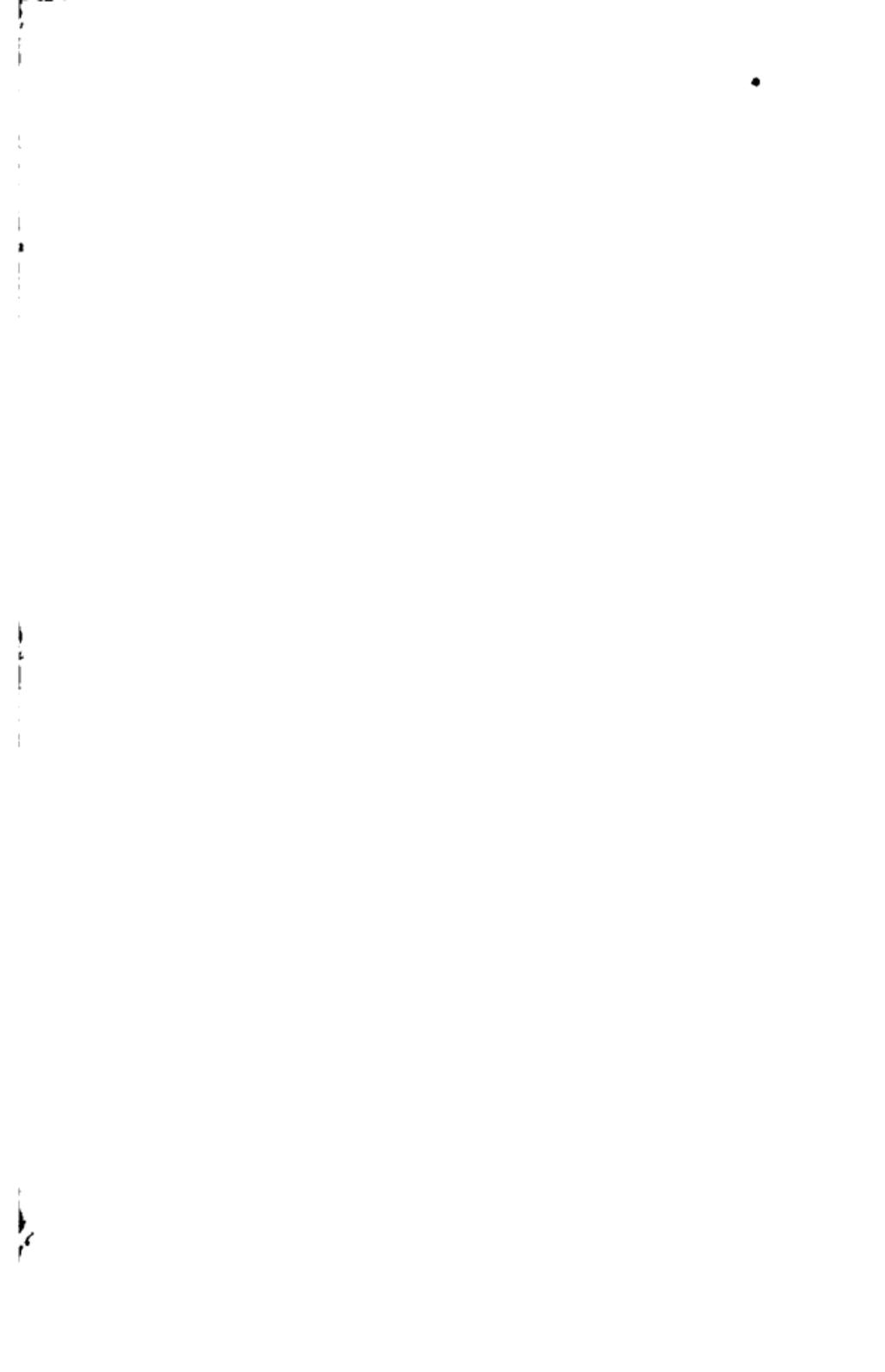


ACHEVÉ D'IMPRIMER

le 10 Janvier 1877

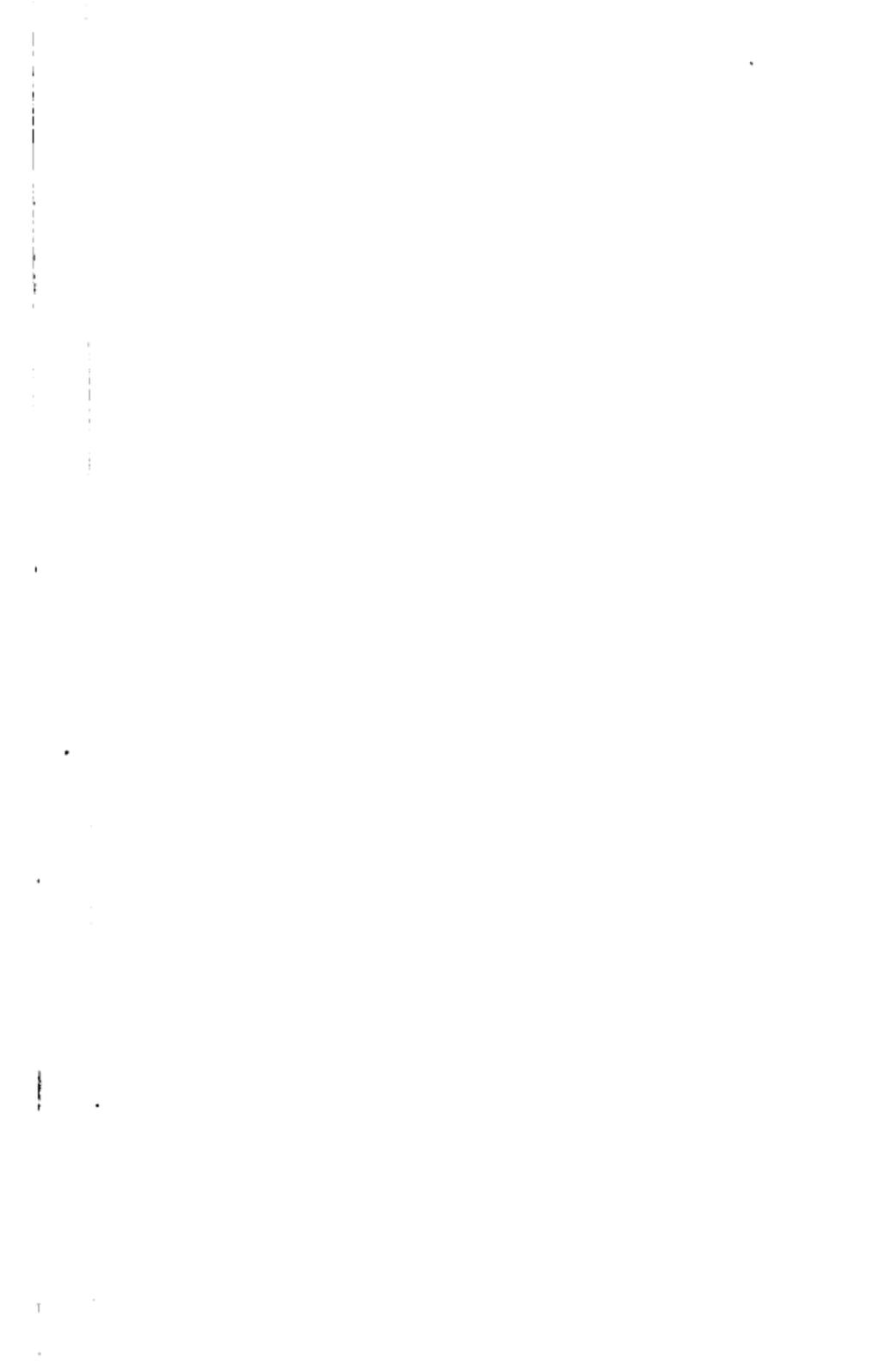
SUR LES PRESSES DE C. MOTTEROZ

Imprimeur à Paris



•







OCT 25 1939



